

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

**GROUPES DE PRODUCTION ET DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE
EN ECONOMIE DE PLANTATION
LE PLATEAU DE DAYES (SUD-OUEST TOGO)**

André QUESNEL et Patrice VIMARD
(Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement
en coopération. Orstom, Paris, France)

INTRODUCTION

La dynamique de population du plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo) est liée à l'économie de plantation mise en place par les colonisateurs dès le début du siècle dans le sous-ensemble régional des pays de l'Afrique de l'Ouest au Sud du Sahara.

Cette dynamique de population, en oeuvre dans le système d'économie de plantation mis en place à Dayes à partir de 1945, ne peut être dissociée de la problématique de la reproduction de la force de travail (Quesnel, Vimard, 1984). Aussi, l'attention doit-elle être portée sur l'exercice du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail et sur le déplacement de cet exercice du lignage vers un groupe familial restreint qu'opère la mise en place de cette économie. Ce déplacement, qui se réalise, tant dans la population autochtone que dans la population immigrée (1), génère en effet, comme nous le verrons dans le cours du texte, de nouvelles formes de structuration familiale et de nouvelles conditions de la reproduction démographique.

I - L'EMERGENCE DE LA CELLULE NUCLEAIRE DE REPRODUCTION COMME INSTITUTION AUTONOME : LE GROUPE DOMESTIQUE

I.1. Avant l'introduction des cultures arbustives de rente sur le plateau de Dayes, les populations autochtones organisent la production des cultures vivrières selon deux niveaux : celui du lignage et celui du village. A chacun des deux niveaux correspondait la formation des groupes de travail, organisés et contrôlés par les aînés ; ces groupes de travail permettant une distribution efficace de la force de travail du lignage et du village en palliant l'insuffisance de la force de travail à l'intérieur du groupe domestique. La stabilité de la division sociale et sexuelle du travail de l'ensemble de la production agricole, signifie le maintien de la cohésion sociale à l'intérieur du lignage et du village, ainsi que le maintien du pouvoir et du contrôle des aînés sur la production et la consommation des groupes domestiques. Ceux-ci n'étant alors que les cellules de la reproduction démographique ; reproduction dont le contrôle leur échappe également.

L'introduction des cultures pérennes de rente (le café essentiellement) a amené différentes transformations de l'organisation globale de la

(1) La population autochtone se compose des Ewe et des Ahlon, la population immigrée est essentiellement constituée des Kabyle.

production villageoise. En effet, la création d'une plantation a pour point de départ l'initiative individuelle du chef du groupe domestique et ne fait intervenir que la seule force de travail du groupe domestique, sans appel aux autres membres du lignage, ni aux autres membres d'autres familles. La plantation est alors réalisée au bénéfice exclusif du chef du groupe domestique ; la production et le produit échappent totalement au contrôle du chef du lignage et au contrôle de l'ensemble des aînés du village (2).

Les nombreuses terres mises en exploitation sous la pression coloniale et capitaliste, représentent peu à peu un moyen de travail pour le groupe domestique qui y investit dès lors de plus en plus de son temps. Aussi, comme ajouté à cela, le fait que ces terres ne soient plus objet de travail, ni de cérémonie précédant leur défrichement, affaiblit le pouvoir du lignage et des aînés.

Les aînés voient alors leurs pouvoirs, au sein du lignage et au sein de leur groupe domestique respectif, entrer en contradiction ; en effet ils ne peuvent longtemps organiser d'un côté des groupes de travail pour l'exploitation des terres du lignage et de la communauté, quand de l'autre côté, profitant de leur position, ils soustraient chaque fois une plus grande superficie de terre à la communauté et emploient la force de travail de leur groupe domestique à leur seul bénéfice.

En conséquence, l'organisation de la production vivrière est ramenée au niveau du seul groupe domestique qui devient ainsi unité totale de production, des produits de subsistance comme des cultures de rente. Le chef du groupe domestique contrôle dès lors, dans la production, la force de travail qu'il reproduit ; c'est dire ainsi, que dans le même temps, il se trouve investi de la responsabilité de la reproduction démographique qui s'effectue en son sein.

Ces transferts de pouvoir du lignage au groupe domestique, assignent de nouvelles places à la femme et aux enfants dans les procès de production et de reproduction. L'homme soustrait la femme à la domination du lignage, détourne celle-ci de ses activités anciennes de production vivrière, pour la placer sur ses propres plantations. Il se trouve alors dans l'obligation de rémunérer en partie l'extorsion de travail faite à la femme, et, plus globalement, dans l'obligation d'assurer les charges sociales qui pèsent sur le groupe domestique. D'autre part, ces places assignées à la femme et aux enfants se trouvent définies par des éléments extérieurs à la production agricole. Il s'agit principalement de la scolarisation et des secteurs modernes d'activités villageoises et urbaines. Cette extériorité nouvelle, induite par l'économie de plantation, en favorisant l'érosion de la force de travail reproduite au sein du groupe domestique génère de nouvelles formes de capture de main d'oeuvre. En effet, la force de travail disponible pour le chef du groupe domestique (lui-même, sa femme, ses enfants non scolarisés) apparaît rapidement insuffisante. Aussi, fait-il appel à une main-d'oeuvre extérieure à la communauté villageoise. L'emploi de travailleurs alloctones, essentiellement des Kabye, venus du Nord Togo, rémunérés à travers des contrats de métayage individuels, exprime directement la trans-

(2) Ceci ne nie pas, dans d'autres régions du Ghana, que le groupe domestique ait eu un rôle important et autonome dans l'organisation de la production bien avant la mise en place de l'économie de plantation.

formation de la nature de l'ensemble de la force de travail et plus particulièrement le glissement qui s'est opéré dans la population autochtone du lignage au groupe domestique, quant au contrôle, à l'exploitation et à la reproduction de cette force de travail.

Les revenus importants du café ont placé les chefs de groupes domestiques autochtones dans d'autres stratégies de reproduction, en particulier, ils ont accédé aux sphères du pouvoir colonial et national. Ces élites ont favorisé l'intégration à de nouvelles formes de reproduction sociale fondée sur "l'insertion dans l'extériorité urbaine étatique" comme le souligne J.P. Dozon à propos des planteurs Bété de Côte d'Ivoire (Dozon, 1977). Dès lors, la contradiction entre les deux pratiques qui s'imposent aux planteurs autochtones -l'une étant d'envoyer les enfants à l'école, l'autre de retenir la main-d'oeuvre qui leur est nécessaire- ne fait que s'accroître. Cette contradiction ne peut être surmontée que par le recrutement croissant de main-d'oeuvre à l'extérieur de la communauté villageoise, et surtout, nous le verrons plus loin, par l'assujettissement du cycle de vie démographique des groupes domestiques de cette population immigrée à celui de la population autochtone.

I.2. Les populations immigrées, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent d'emblée placées dans une forme d'organisation de la production basée sur le groupe domestique. Le responsable d'un groupe domestique allochtone séparé de son lignage d'origine se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail que représentent sa femme et ses enfants. De ce fait, les populations allochtones, comme les populations autochtones, connaissent l'institutionnalisation du groupe domestique ; celui-ci étant, dans les deux cas, investi du contrôle démographique et social de la population.

Cependant, l'effet de l'extériorité scolaire et de l'activité moderne n'est pas le même sur cette dernière population.

Une large part des enfants Kabye sont retenus au sein du groupe domestique et participent directement à la production de celui-ci. Autrement dit, la reproduction démographique au sein des groupes domestiques Kabye reste confondue avec la reproduction de la force de travail, celle-ci étant encore largement et immédiatement au service de la production caféière et vivrière du groupe domestique.

De la même manière que pour les enfants, la place assignée à la femme diffère dans la population immigrée. Les femmes Kabye se caractérisent par la dépendance de leurs activités vis-à-vis du groupe domestique. On note leur intense participation à l'exploitation des plantations de leur mari, ainsi qu'à celle des parcelles vivrières dont elles assurent la commercialisation du surplus de production.

Les populations du plateau de Dayes se caractérisent par des formes de reproduction sociale différentes, liées pour l'essentiel à la position du chef de groupe domestique dans l'économie de plantation. La place assignée à la femme et aux enfants dans le procès de reproduction global traduit l'émergence de nouvelles stratégies de reproduction ; celles-ci passent par une transformation des échanges matrimoniaux et s'expriment par de nouvelles formes de structuration familiale.

II - LA TRANSFORMATION DES ECHANGES MATRIMONIAUX

Le mariage est une des pratiques sociales privilégiées pour mesurer les changements qui peuvent intervenir dans la reproduction sociale. En effet, celui-ci dans la société traditionnelle est avant tout, comme nous l'a appris Levi-Strauss, (1968), un échange de femmes entre groupes sociaux. Que la prohibition de l'inceste soit ou non l'élément fondateur de cet échange (Meillassoux, 1975), il n'en demeure pas moins que le contrôle matrimonial, opéré par les anciens, des différents lignages doit assurer la stabilité de la reproduction sociale, autrement dit de l'organisation de la production et de la reproduction démographique qui lui correspondent.

A Dayes, la perte de contrôle du lignage sur les alliances matrimoniales est une résultante de l'émergence et de l'autonomie des composants nucléaires (ou plus largement des groupes domestiques) dans les procès de production et de travail, provoquées par l'introduction de l'économie caféière. Dès lors, l'union matrimoniale n'est plus un échange entre groupes sociaux, mais un échange entre individus, un homme et une femme ; la nature du mariage n'est plus la même. C'est du point de vue de cette autre nature que l'on peut comprendre l'évolution de la nuptialité comme phénomène démographique, en particulier en ce qui concerne le rythme de la constitution et de la dissolution des unions, et leur durée ; ces trois éléments de la nuptialité ayant une influence directe sur la reproduction démographique.

Par exemple, l'affaiblissement de l'autorité lignagère et parentale entraîne un accroissement des unions libres, au détriment des mariages traditionnels (3), et une augmentation des ruptures d'unions.

En retour, le fait que le principe des alliances et leur cohésion échappe au lignage participe à leur déclin en faisant disparaître la pratique de la compensation matrimoniale et celle de la réciprocité dans l'attribution de la descendance des alliances, principes essentiels et fondements majeurs du pouvoir et de la croissance des lignages en Afrique Noire (Auge, 1971).

L'influence de cette désaffection pour les normes traditionnelles qui régissaient auparavant la majeure part des mariages est essentielle dans la croissance de l'instabilité matrimoniale. Les unions libres sont plus fragiles, et plus que d'autres peuvent être rompues (4). La moindre intégration

(3) Une observation rétrospective de l'histoire matrimoniale des femmes permet de mesurer l'érosion des mariages traditionnels : 77 % des mariages de la période 1930-39 étaient de type traditionnel, ils ne sont plus que 31 % à l'être en 1975-76. A l'inverse, les unions par consentement mutuel passent de 20 % (1930-39) à 69 % (1975-76). Cette évolution générale recouvre des situations distinctes selon le groupe ethnique : les unions libres sont presque exclusivement le fait des Ahlon et des Ewe ; les Kabye préservent, si ce n'est le fondement traditionnel, tout au moins les modalités coutumières d'organisation de l'union.

(4) Si l'on considère les dernières alliances des femmes interrogées, 15 % des femmes mariées par consentement mutuel sont divorcées, contre seulement 3 % pour les femmes ayant contracté un mariage traditionnel ; différence vérifiée quelle que soit la génération de la femme.

tion des couples aux cadres traditionnels de la nuptialité favorise l'instabilité des ménages (5).

Cette instabilité matrimoniale, très fortement liée à l'affaiblissement des lignages, s'est particulièrement développée, durant les dernières années, sous l'effet de la détérioration de la situation économique de la cellule nucléaire dans les ethnies autochtones. L'homme ne parvient plus à subvenir aux besoins de celle-ci, tant sur le plan de la subsistance immédiate que de la scolarité et des soins des enfants ; ainsi les motifs de nature économique deviennent-ils les causes dominantes de divorce tandis que les raisons de mésentente entre les époux, entre les familles, ne sont pratiquement plus invoquées pour les divorces les plus récents (6).

L'évolution des structures matrimoniales démontre la perte de leur cohésion. En 1976, au terme de la période d'observation, le tiers de la population féminine, âgée de 15 ans et plus, vit en état de non-mariage et cette proportion atteint près de la moitié pour le sexe masculin.

III - LES STRUCTURES DU GROUPE DOMESTIQUE

Les nouvelles conditions de production et des échanges matrimoniaux interviennent directement sur la constitution, la structure et la taille des groupes domestiques, dont l'étude mérite un intérêt particulier comme lieu privilégié de la reproduction démographique.

La nucléarisation des groupes domestiques Ewe résulte de l'autonomie des chefs de ménage au plan de la production, mais elle se trouve contrebalancée par la forte mobilité matrimoniale qui provoque une dispersion du composant nucléaire central des unions dissoutes. Les parties de ce composant rejoignant chacune d'autres groupes domestiques apparentés, ascendants, collatéraux, ..., il s'ensuit une structure plus complexe pour les groupes qui intègrent des individus isolés.

Au contraire, les Kabye, séparés de leur lignage, ayant une mobilité matrimoniale relativement faible, forment des groupes nucléaires stables, qu'intègrent quelques-fois d'autres éléments non apparentés ; mais dans la grande majorité des cas, leurs groupes domestiques se trouvent réduits à la cellule de reproduction biologique.

Ceci explique la part du composant nucléaire central dans l'ensemble du groupe domestique : 6,9 personnes appartiennent au composant nucléaire central pour un ensemble de 7,5 personnes formant le groupe domestique, alors que chez les Ewe le composant nucléaire central atteint 5,1 personnes pour un groupe comprenant 6,1 personnes ; soit pour chacune des populations

(5) Par exemple, entre 1970 et 1976, la proportion de femmes divorcées est passée chez les Ewe de 7 % à 12 % et chez les Kabye de moins de 1 % à 6 %.

(6) Les motifs de nature économique (l'homme ne subvient plus aux besoins de la famille...) sont invoqués pour 20 % des divorces de 1945-1959, 35 % pour ceux de 1960-1969 et 60 % pour ceux de 1970-1976.

Kabye et Ewe un poids respectif de 92 % et 84 % (7), du composant nucléaire central (tableau 1).

Si l'on affine l'analyse selon les différentes relations de parenté dans les groupes domestiques, on constate que la supériorité de la taille du composant nucléaire central chez les Kabye provient à la fois d'un nombre plus important de conjoints par ménage (+ 0,4 par rapport aux Ewe), conséquence de la diffusion plus grande de la polygamie, d'une plus forte cohésion matrimoniale, et d'enfants plus nombreux (+ 1,4 toujours par rapport aux Ewe) : cette différence, nettement plus marquée que l'écart de fécondité entre les deux ethnies (8), montre bien l'évasion de la descendance des groupes domestiques Ewe et Ahlon, vers d'autres groupes situés sur le plateau (conséquence de la mobilité matrimoniale) comme en direction de l'extérieur de Dayes (du fait de la mobilité vers les villes des jeunes scolarisés). Si la taille moyenne du composant nucléaire central s'en trouve diminuée, l'effectif et la proportion d'individus "périphériques" agrégés à ce noyau s'en trouvent accrus (il en est ainsi des collatéraux, domestiques, apprentis). A l'inverse, les individus reliés par l'alliance au chef de ménage (ascendants, descendants et collatéraux du conjoint) sont en nombre relativement comparable d'un groupe ethnique à l'autre.

L'appréciation de l'effectif moyen des groupes domestiques et de leurs structures dans les différentes ethnies montre que les répercussions de la haute fécondité sur la taille et la composition du groupe domestique ont été particulièrement virulentes : la taille des composants nucléaires centraux est importante, les Kabye présentant une taille du composant nucléaire plus élevée que la taille moyenne des ménages (9) au Togo en 1961 (5,7) ; la taille moyenne des ménages dans chacun des groupes ethniques étant elle-même supérieure à l'effectif moyen au Togo.

Les différences de répartition des types de groupes domestiques, construits à partir des relations de parenté des membres constitutifs avec le chef du groupe, illustrent les formes particulières de structuration familiale dans les populations de Dayes (tableau 2).

La distinction majeure réside en la proportion de groupes domestiques uniquement composés d'un noyau biologique ; cette structure majoritaire chez les Kabye-fermes (61 %) est nettement moins représentée dans les ethnies autochtones (de 26 à 39 %) ; ceci symbolise la forte cohésion matrimoniale et le repli du groupe domestique sur la seule cellule de reproduction biologique chez les Kabye.

De manière symétrique, on remarque que les ethnies autochtones se caractérisent par l'importance relative des groupes domestiques avec ascen-

(7) Remarquons que la différence est moins importante si l'on considère uniquement les groupes domestiques dirigés par un homme ; on peut d'ailleurs estimer que la différence de taille (du composant nucléaire central comme du groupe domestique) est due en partie à la proportion plus importante de ménages de 1 et 2 personnes dans les ethnies autochtones : ménages qui sont essentiellement dirigés par des femmes.

(8) Les fécondités cumulées à 50 ans sont respectivement de 7,75 (Kabye), 7,02 (Ewe) et 6,95 (Ahlon).

(9) Dans les différents recensements et enquêtes nationales, le ménage est une notion plus large que le composant nucléaire.

TABLEAU 1 : COMPOSITION DU GROUPE DOMESTIQUE SELON LE SEXE ET L'ETHNIE DU CHEF DE GROUPE DOMESTIQUE.

		Composant nucléaire	Collatéraux	Alliés	Sans parenté	Taille totale	Proportion de chef de groupe domestique (p. 100) de chaque ethnie
M A S C U L I N	EME	5,6	0,5	0,3	0,2	6,6	80
	AHLON	5,2	0,8	0,1	0,1	6,2	69
	KABYE	6,9	0,3	0,2	0	7,4	97
F E M I N I N	EME	2,9	0,6	0,3	0,2	4,0	20
	AHLON	3,2	1,3	0,1	0,6	5,2	31
	KABYE	-	-	-	-	-	3
E M S E M B L E	EME	5,1	0,5	0,3	0,2	6,1	100
	AHLON	4,6	1,0	0,1	0,2	5,9	100
	KABYE	6,9	0,3	0,3	...	7,5	100

TABLEAU 2 : STRUCTURE ET TYPE DE GROUPE DOMESTIQUE SELON LA POPULATION (POUR 100 MENAGES DANS CHAQUE POPULATION)

	Ewe village	Ahlon village	Ewe ferme	Kabye ferme
Individu seul	10	8	15	2
C.G.D + épouse	3	4	5	2
C.G.D + descendant	13	14	9	2
C.G.D + épouse + descendant	26	32	39	61
C.N.C + collatéral	17	11	12	18
C.N.C + individu sans lien de parenté	17	13	13	12
C.N.C + collatéral + individu sans lien de parenté	8	14	3	2
Groupe domestique avec un ascendant	6	4	4	1
C.G.D = Chef de groupe domestique C.N.C = Composant nucléaire central				

dants (4 à 9 %, contre 1 % chez les Kabye), de ceux composés d'un chef de groupe domestique (10) et de ses descendants (9 à 14 % pour 2 % chez les Kabye) comme de ceux composés d'un seul individu (de 4 à 9 % ; 1 % pour les Kabye) : ceci vérifie la plus grande coexistence des générations, l'instabilité matrimoniale plus forte et le retard de l'âge à la première union dans les ethnies autochtones.

D'autre part, on décèle une opposition entre les populations villageoises autochtones et les populations situées dans les fermes au niveau de la proportion de groupes domestiques incluant des collatéraux et des étrangers (respectivement 8 et 14 % au village, 2 et 3 % dans les fermes pour cette structure composite).

Quant aux autres structures, elles ne sont pas caractéristiques d'une population : il en est ainsi des groupes avec des collatéraux avec une grande dispersion des fréquences, des couples seuls et des groupes incluant des individus sans lien de parenté qui sont en proportions comparables d'une population à l'autre.

A travers les développements précédents, on a pu vérifier la force des relations entre groupe ethnique et les structures des groupes domestiques : celles qui sont préférentiellement choisies comme celles qui se trouvent écartées. Ainsi constate-t-on que les diverses dynamiques sociales et démographiques s'expriment notamment dans les formes de regroupement de la parentèle : à des différences dans les stratégies de reproduction, correspond, de façon relativement claire à Dayes, une distinction des types de structuration familiale.

IV - CONCLUSION : DE NOUVEAUX ET DEPENDANTS CYCLES DEMOGRAPHIQUES

La transformation des rapports sociaux de production, qui s'est effectuée à Dayes dans les 25 dernières années, s'est accompagnée de changements démographiques particulièrement sensibles. Ces changements trouvent leur origine dans la prise de pouvoir du groupe domestique en ce qui concerne l'organisation de la production agricole et le contrôle de la reproduction démographique. Ainsi, le passage d'un pouvoir lignager à un pouvoir individuel en ce qui concerne la formation des unions transforme considérablement les conditions de la reproduction démographique.

Ces changements démographiques ne peuvent être compris que si on les réfère à l'ensemble des changements qu'ils conditionnent et dont ils dépendent, et ici plus particulièrement au procès d'institutionnalisation de la cellule domestique et du recentrage sur celle-ci des rapports sociaux entre les individus. Si la définition des rapports au sein de la cellule domestique passe d'abord par le procès de reproduction du système d'économie de plantation, il passe aussi par la transformation du cycle de vie démographique de cette cellule, avec la plus longue survie du père, et l'augmentation du nombre de frères et d'enfants survivants à l'âge adulte (11). De nouvel-

(10) Le plus souvent une femme, veuve ou divorcée.

(11) Le quotient de mortalité dans l'enfance passe de 187 p. 1000 (1950-1959) à 102 p. 1000 (1970-1974).

les contraintes démographiques s'imposent donc en même temps que se transforment les rapports entre l'homme et la femme, entre les parents et les enfants, et entre les enfants entre eux, au sein de la cellule domestique.

L'évasion de la force de travail autochtone, de par la scolarisation et l'insertion dans un extérieur urbain, instaure dès lors un cycle de vie démographique du groupe domestique autochtone largement dépendant des conditions extérieures, et en particulier des modalités de l'offre de la force de travail générée par la population allochtone.

On comprend donc comment, et à leur tour, la structure des pouvoirs et le cycle de vie démographique du groupe domestique allochtone se trouvent conditionnés par les transformations du procès de reproduction sociale de la population autochtone : c'est la possibilité qu'il a de faire travailler avec lui sa femme et ses enfants (encore très peu scolarisés) dans les plantations et les parcelles vivrières qui offre au chef de groupe domestique allochtone l'opportunité de s'installer à demeure dans la région de Dayes.

Il existe donc une dépendance réciproque entre les cycles de vie démographique des groupes domestiques des populations autochtones et allochtones (12), en particulier la forte mobilité des jeunes autochtones n'est permise que par la rétention des jeunes Kabye à l'intérieur de leur groupe domestique. Cette interdépendance, déterminée de l'extérieur, apparaît nécessaire à la reproduction du système d'économie de plantation. Elle constitue la négentropie du système. De fait, elle se caractérise et n'existe qu'au prix d'une différenciation toujours plus grande des cycles de vie démographique respectifs de la population autochtone et allochtone.

- BIBLIOGRAPHIE -

- AUGE (M.), 1971 : "Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire". Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol.VIII, n°2, 1971 : 143-152.
- DOZON (J.P.), 1977 : "Transformations et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation : le cas des Bété de la région de Gagnoa". In "Essais sur la reproduction des formations sociales dominées". Travaux et Documents de l'ORSTOM n°64, ORSTOM, Paris, 1977 : 15-24.
- LEVI-STRAUSS (C.), 1968 : "Les structures élémentaires de la parenté". Mouton, Paris, La Haye, réédition 1968.
- MEILLASSOUX (C.), 1975 : "Femmes, greniers et capitaux". Maspéro, Paris, 1975.
- QUESNEL (A.) ; VIMARD (P.), 1984 : "Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)". ORSTOM, Paris, 1984, 505 p. multigr.

(12) Au terme de l'observation, le cycle de vie démographique des groupes domestiques autochtones se distingue de celui des allochtones par un mariage plus tardif des hommes, une plus grande mobilité conjugale, une fécondité et une mortalité dans l'enfance plus faibles, ainsi que, comme on l'a souligné, par une sortie précoce des enfants du groupe domestique considéré comme unité de production.